

Fédération Française de Tir à l'Arc -Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

Correspondant : Jean-Charles DEMARES
Appart 1016- Rés Bel Air III
622 Rue du 11 novembre
76650 PETIT COURONNE
Tél./fax : 02.32.11.02.92

Petit Couronne, le 24 novembre 1998

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME
DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 1998 à OFFRANVILLE**

Le Président du Comité de la Seine Maritime de Tir à l'Arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie tous les associations présentes et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 23 clubs présents sur 32, représentant 79 voix sur 96

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
ROUEN « A.R.C. »
LE HAVRE « CHTA »
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
BRACQUEMONT-BELLEVILLE
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
SAINTE ADRESSE
« ATOCHEM »
YERVILLE
GRAND COURONNE
AMFREVILLE LA MIVOIE

OFFRANVILLE
SOTTEVILLE LES ROUEN
PAVILLY
AUMALE
SAINT VALERY EN CAUX
FERRIERES EN BRAY
SAINT AUBIN LES ELBEUF
CAUDEBEC EN CAUX
GONFREVILLE L'ORCHER

AUFFAY
YVETOT « Les Archers du Roy »

CLUBS ABSENTS :

FECAMP
MONT SAINT AIGNAN
« TOTAL »
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
GRAND COL MOULIN

FORGES LES EAUX
GONFREVILLE L'ORCHER

LONGUEVILLE SUR SCIE
TOURVILLE LA RIVIERE

CLUBS ABSENTS EXCUSES :

EFFECTIFS :

- 931 licenciés au 30 septembre 1998 soit une progression de 30 licenciés (+3%)
- 31 clubs officiellement + 2 en cours de régularisation soit 33 à court terme contre 28 la saison passée.
 - Bienvenue à : Grand couronne (Maurice BEURIOT)
 - Yvetot (Guy PIRUS)
 - Tourville le Rivière (William THIEURSIN)
 - Amfreville la Mivoie (Chantal MAMICH)
 - et bientôt Maromme

RAPPORT MORAL :

1 - ADMINISTRATIF :

- Mise à jour des clubs = 1 travail permanent
- Mise à jour des archives et réponses diverses : là aussi un travail quasi quotidien
- Subventions demandées au Conseil Général (concours jeunes et fonctionnement) FNDS et du Trophée
- Organisation du calendrier 98/99

2 - ACTIONS :

- 4 compétitions jeunes

Intérieur Saint Aubin les Elbeuf le 6/12/97

Yerville le 31/01/98

Extérieur Petit Couronne le 16 mai 1998

Saint Valéry en Caux le 28/06/98

- Les Championnats Départementaux de Seine-Maritime :

Nature : Rouen « ROY GUILLAUME » le 12/10/97

Salle : Belleville les 24/25/01/98

Campagne : Bracquemont le 5/04/98

Beursault : Aumale les 11/12/13/04/98

Fita : Offranville le 14/06/98

Fédéral : Saint Valéry en Caux le 28/06/98

+ 2 compétitions spéciales :

- Trophée du Conseil Général à Notre Dame de Gravenchon le 1^{er} mars 98
- Interdépartemental à Bihorel le 22 février 98

+ 1 Championnat de Ligue Campagne à Notre Dame de Gravenchon les 9 et 10/05/98 (double Arrow Head)

et toutes autres compétitions qualificatives aux Championnats de France.

Soit un total de 29 compétitions organisées cette année en Seine-Maritime.

Bravo à tous les organisateurs, aux arbitres et aux participants

- Récompenses aux podiums des Championnats de France :

1 mention particulière :

1. LIZE Ludivine : Championne de France salle et vice championne de France Fédéral

2. CHANOT William : 3^{ème} BEURSAULT (je profite de cette occasion pour lui renouveler mes sincères condoléances ainsi qu'à toute sa famille)

Quant aux participations, j'ai été informé d'une dizaine sur la douzaine recensée.

1 mention particulière à la CHTA qui qualifie 2 équipes aux Championnats de France FITA sans toutefois réaliser de podiums. La compétition est terrible à ce niveau.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE :

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Le championnat s'est déroulé à BRACQUEMONT-BELLEVILLE les 24 et 25 janvier 1998 sur sélection puisque nous disposions que de 124 places.

Aucune remarque particulière, tout s'est bien déroulé.

Prochain championnat certainement sur sélection, N'OUBLIEZ pas d'envoyer vos résultats hors département

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL :

Le championnat s'est déroulé à BIHOREL le 22 février 1998

Tout s'est bien passé, l'ambiance dans les équipes a été très bonne avec une envie de gagner ce championnat

Le classement : La Seine-Maritime termine troisième

ELITE : 3^{ème}

ESPOIR : 2^{ème}

JEUNE : 1^{er}

ARC A POULIE : 4^{ème}

A noter la 1^{ère} place des jeunes qui l'année dernière avaient finis derniers avec quelques problèmes.

Les archers sélectionnés ont très bien défendus les couleurs de la Seine-Maritime et je les en remercie. Merci à Marina pour son travail d'encadrement.

Seul petit point noir les dimensions de la salle.

TROPHEE DU CONSEIL GENERAL :

Le 3^{ème} Trophée s'est déroulé à Notre Dame de Gravenchon le 1^{er} mars 1998

J'ai pu retenir 14 équipes, premièrement par manque de place et deuxièmement par les critères de sélection

Suite à une demande, il a été effectué un 2^{ème} classement avec les critères suivants 2 adultes et 2 jeunes et toujours l'après midi, le résultat qui en ressort est une diminution du nombre d'équipes pouvant participer, en suivant le règlement. 6 équipes auraient été qualifiées.

Important :

J'ai remarqué que sur les 3 mandats de concours diffusés aucun ne faisait allusion au Trophée.

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Trophée et les faire mentionner par la presse à la publication des résultats, recueillir les coupures de presse afin de les inclure dans le dossier Trophée

Rappel : Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

INFORMATIQUE :

Suite aux problèmes rencontrés pour les mises à niveaux, traitement des résultats et autres, un rendez-vous a été pris avec la fédération pour pouvoir traiter nous-mêmes nos résultats. Le responsable informatique de la Fédération a donc créé un logiciel WINPERFS exclusivement pour la Seine-Maritime. Dans cette version nous ne pouvons traiter que les archers du CD 76

Les résultats sont adressés directement à la Fédération via internet et copie au Secrétariat de la Ligue et pour le moment tout se passe bien.

Aux dernières nouvelles le suivi des résultats de la Normandie est bon. La Ligue fait du bon travail.

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES ET FORMATION :

La 1^{ère} session a regroupé 26 stagiaires représentant 11 clubs, elle a été encadrée par 6 personnes et s'est déroulée le 30 novembre 1997

La 2^{ème} session a regroupé 22 stagiaires représentant 8 clubs, elle a été encadrée par 6 personnes et s'est déroulée le 18 janvier 1998

La 3^{ème} session a regroupé 32 stagiaires, elle a été encadrée par 8 personnes.

Une évaluation a été faite à l'issue du 1^{er} stage sur le contenu même du stage. A l'analyse de ce qui a été fait, il ressort un bilan positif sur une note de 0 à 5, en fonction des postes, les notes vont de 2.923 à 3.423

Plusieurs jeunes demandent à revoir des éléments de travail pour les approfondir.

Au vu du travail fait et des éléments recueillis la commission jeunes continue son action et évolue pour améliorer son action, pour ce faire, elle a besoin de volontaire pour continuer à vivre

L'articulation des stages s'est faite selon principalement 3 axes :

- Pour le groupe elite, techniquement, nous n'avons plus grand chose à leur apprendre, les initiateurs au sein des clubs se chargeant du suivi et de la progression de ces archers. Le souci principal dans les 3 stages a été de renforcer le mental de ces archers en situation de compétition. Aucune intervention sur le matériel n'a été faite

- Pour le groupe réserve, l'intervention a été plus large. 1) par une approche de la condition mentale en compétition. 2) par une étude de leur technique de tir, le but n'étant pas de modifier leur position ou leur technique. mais de les faire réfléchir sur leur propre concept de tir et de stabiliser, leur position de manière durable en recherchant la meilleure efficacité.
- Pour le groupe espoir, nous nous sommes attachés à la technique des archers pour les aider à confirmer leur propre concept. Aucune modification n'a été faite, l'encadrement ayant pour consigne de faire réfléchir

Le concours par correspondance :

Faute d'avoir pu évoluer par manque de ressources humaines, et surtout sur la saison passée par manque de participants (3 clubs) moins de 20 jeunes, il a été abandonné en cours de saison.

Le stage archers :

A regroupé 24 archers représentant 10 clubs. Le stage s'est déroulé sur 2 jours les 7 et 8 mars, 5 personnes ont assuré l'encadrement.

Le contenu du stage a été très divers allant de la technique de tir au réglage du matériel, des ateliers fonctionnant pendant les 2 jours, les archers tournaient pour aborder les domaines qui les intéressent, chacun choisissant en fonction de leurs besoins.

RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRES :

L'ensemble des concours de la Seine Maritime a été arbitré de manière satisfaisante durant l'année écoulée et aucune plainte particulière n'a été recensée, si ce n'est qu'il est bien difficile de s'adapter à des modifications continues, importantes et généralement parvenues tardivement, voire parfois après la date théorique d'application.

La Seine-Maritime comptait cette année 21 arbitres en activité et 14 stagiaires en début d'année dont 3 deuxième degré. ce qui a représenté un travail considérable pour le responsable, notamment en ce qui concerne la mise à jour des règlements (photocopie etc...). Il est cependant à noter que la décision de la Ligue d'offrir un nouveau mémento à chaque arbitre en titre a considérablement facilité la tâche, qu'elle en soit ici remerciée en espérant qu'elle poursuivra cette politique.

Le challenge Neveu appartenait cette année encore à la Seine-Maritime et a été organisé à Saint Valéry en Caux le 20 septembre 98. 40 arbitres normands y ont été reçus et Didier MASSON du club de Gisors a remporté le Trophée. Nous ne savons pas encore sous quelle forme il sera disputé l'an prochain, André NOËL et le bureau de Ligue souhaitant que les recyclages et examens aient lieu désormais à Hérouville Saint Clair, le principe même de ce challenge tournant est remis en cause.

L'examen des stagiaires, assez difficile il est vrai, a été réussi par deux nouveaux arbitres : Yves BARY du Club de Sotteville et Christian ROBILLARD de Petit Couronne alors que 4 autres candidats étaient admis à se présenter à la session de rattrapage, en novembre à Hérouville.

Le responsable déplore « les pertes en ligne » de stagiaires : cinq candidats ayant abandonné durant cette année, ce qui représente près de la moitié des inscrits de septembre. Par ailleurs, il signale aux nouveaux stagiaires, que des spécialités seront à choisir dès le 1^{er} degré à partir de l'année prochaine : cibles fita, nature ou campagne, ce qui engendrera certainement plus de difficultés, à terme, dans l'organisation de l'arbitrage des concours ; un rapprochement avec les départements voisins pourrait être alors une des solutions envisageables ?

Enfin le responsable arbitre départemental a présenté sa démission le 20 septembre dernier à Saint Valéry en Caux du fait de son cumul de mandats. le Président par intérim du CD a demandé à Peter REYNOLDS de bien vouloir assurer cette charge jusqu'à ce jour ou son poste sera à confirmer par le nouveau bureau.

PRESENTATION DE GILBERT FRANCOIS :

Gilbert FRANCOIS est cadre technique à la DRDJS.

Il a été mis à la disposition du CD par convention entre le CD ET LA DRDJS par Monsieur BESSIERE afin d'aider à la formation, stages, et promotion du Tir à l'arc sous diverses actions en accord avec le CD.

RAPPORT FINANCIER :

Le trésorier Gérard CAUMONT prend la parole pour exposer et détailler la situation financière du CD 76 au cours de l'exercice de la saison 97/98, suivant les documents qui ont été adressés à chaque club en même temps que la convocation de l'Assemblée générale

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier suite au rapport du vérificateur aux comptes. Monsieur Alain LAVISSE. Archers du Club de Saint Valéry en Caux qui a établi une attestation en date du 21 novembre 1998 à Offranville et signer de sa main.

BUDGET PREVISIONNEL :

Le trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 98/99 (documents reçus par les clubs avec la convocation) Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

COTISATIONS ET MONTANT DES LICENCES :

Elle reste inchangée soit 40 francs pour les adultes et 30 francs pour les jeunes.

MONTANT DES INSCRIPTIONS EN CONCOURS :

Il existe en Seine-Maritime un plafond fortement conseillé pour le prix des inscriptions en concours. Le Président propose de revoir l'ensemble de ces tarifs.

Salle : 40 frs pour les adultes et 35 frs pour les jeunes.

Fita salle : 70 frs pour les adultes et 60 frs pour les jeunes

Tir salle + finales : 70 frs pour les adultes et 60 frs pour les jeunes

Tir nature : 50 frs

3D : 60 frs

Campagne : tarif libre

Fédéral : 50 frs

Fita simple 1 jour : 70 francs

Fita star 1 jour : Tarif libre

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Salle : sur sélection avec finales à Yerville. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

TROPHEE DU CONSEIL GENERAL :

Certaines personnes ont fait remarquer qu'il manquait dans les équipes une femme. Cependant lors de la création de ce trophée il avait été fait pour les jeunes. Aucun consensus n'étant trouvé le Président propose qu'il reste identique. Il est passé au vote tout le monde est d'accord à l'exception de Sotteville qui s'abstient et contre CHTA. Notre Dame de Gravenchon. Yvetot. Ferrières en Bray, Offranville, Aumale Saint Valery en Caux et Rouen Roy Guillaume.

ELECTION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :

Huguette VAN DEN BROECKE se propose. Elle est acceptée à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES COMPLEMENTAIRES DU BUREAU ET DU NOUVEAU BUREAU :

Le Président fait part de la démission de Gérard CAUMONT, Trésorier et des candidatures de Guy PIRUS, Christophe ROLLAND, Agnès HURE, Thierry CARRE, Sophie FAUVEL et Peter REYNOLDS.

Il est passé au vote à bulletin secret.

Ont obtenu sur 79 voix :

Guy PIRUS : 70

Christophe ROLLAND : 75

Agnés HURE : 74

Thierry CARRE : 66

Sophie FAUVEL : 69

Peter REYNOLDS : 66

L'ensemble des candidats sont donc déclarés ELUS

Le nouveau bureau se retire pour élire le nouveau Président : Le Président par intérim Pierre-Luc BILLIEZ est reconduit par le nouveau bureau au complet.

Le Président demande à l'ASSEMBLEE de donner son accord, ce qui est fait à l'unanimité. Compte tenu de l'heure tardive la composition du bureau sera faite en réunion du Comité directeur qui se tiendra à Yerville au CRJS le vendredi 27 novembre 1998.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est question d'une licence loisir sous forme d'un carnet de 10 tickets pour un coût d'environ 200 francs
- Le Président demande à l'Assemblée quels seraient les clubs intéressés par l'achat d'egertec ; une dizaine de clubs répondent favorablement. Le Président charge le Président d'offranville en collaboration avec Peter Reynolds de s'en occuper. Ce dernier propose le transport gratuit.
- Les bons jeunesse et sports vont être rétablis.
- Le président propose à l'Assemblée de ratifier le compte rendu de la précédente Assemblée Générale. Ce qui est accepté à l'unanimité.
- Le Président propose à l'Assemblée de ratifier le changement de siège social pour le domicilier chez lui à Cailleville conformément aux Statuts du Comité Départemental. Ce qui est accepté à l'unanimité.
- L'Assemblée demande au Président de faire respecter le règlement FFTA en ce qui concerne les arbitres responsables, adjoints ou stagiaires dans une compétition, contrairement à ce qui se passe parfois dans les Ligues voisines ou des autres départements de notre Ligue.

REPRESENTATION DU CD A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.T.A. :

Le Président informe que l'Assemblée Générale a lieu ce jour et qu'il est plus du devoir de la Ligue d'y être présente.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

Pour l'année prochaine, le Club de notre Dame de Gravenchon se propose de nous recevoir le samedi 27 novembre 1999 à 15 heures.

RECOMPENSES ET MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE France :

SALLE :

CHANOT William 12^{ème} SH

CHANOT Claudine 6^{ème} VD

LIZE Ludivine 1^{ère} BF

NATURE :

BLOT Robert

HECKER Catherine

CARLES Alain 3^{ème}

FEDERAL :

LIZE Ludivine 2^{ème} BF

COUPE Mickael : 31^{ème} MH

FOURNOT Bertrand : 8^{ème} CH

CHANOT William : 4^{ème} SH

CHANO i Claudine : 22^{ème} VF

DUPRE Jeanine : 10^{ème} VF Cpd

TIR EN CAMPAGNE :

Notre Dame Dame de Gravenchon par équipe

TIR NATURE :

SIMON Guillaume : 18^{ème} BH

CREVECOEUR Guillaume : 20^{ème} BH

DELPLANQUE Julien : 9^{ème} MH

BEURSAULT :

CHANOT William : 3^{ème} VD

CHANOT Claudine : 5^{ème} VD

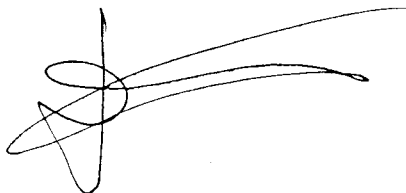
CARRE Thierry

FITA PAR EQUIPE :

CHTA : 1 équipe homme et 1 équipe femme

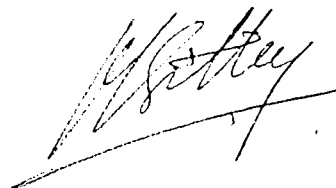
La séance est close à 19 heures. Le Club d'Offranville offre le pot de l'amitié à l'Assistance présente

Le Secrétaire Général



Jean-Charles DEMARES

Le Président



Pierre-Luc BILLIEZ